Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Droit sur le non respect de plan immobilier

---
Par DHACHOU

Bonjour,

Nous avons acheté un appartement en VEFA , au rez de chaussez avec jardin privatif et terrasse, nous avons étais livré le 15/12/2011, cela dit on a constaté que le niveau du jardin qui devait être au même niveau que la terrasse n'a pas été respecté , conformément au plan , il y'a un décalage de niveau de 70 cm entre le jardin et la terrasse contrairement aux autres voisins, nous avons signalé le problème au Promoteur immobilier, qui nous a installé des escalier sur un coté pour accéder au jardin , et une clôture de sécurité pour combler le vide à côté des escaliers ,
Question: quels sont mes droit par rapport au non respect du plan

---
Par jury34

Bonjour,

Je pense que ceci devrait vous intéresser :

http://www.adndauphine.com/?p=217

Bien cordialement